

Application mobile SAIP

Système d'Alerte et d'Information des Populations

Cette version disponible sur Apple Store et Google Play permet d'être alerté, via notification sur son smartphone, en cas de suspicion d'événement exceptionnel (accident de sécurité civile)



#SAIP

SAIP POUR SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS

Cette application complète le dispositif d'alerte et d'information des populations déjà existant (sirènes, messages radio...).

Elle s'inscrit dans une démarche globale de sensibilisation de la population aux risques.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

- 1 Cette application permet d'être alerté, via notification sur son smartphone, en cas de suspicion d'attentat ou d'événement exceptionnel résultant d'un attentat.
- 2 Outre des messages d'alerte, l'application délivre des conseils comportementaux et les consignes adaptées à la nature de l'alerte.
- 3 Depuis l'application, il est possible de relayer sur les réseaux sociaux les alertes en cours pour une diffusion maximum des messages de sécurité.

DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR SMARTPHONE EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play

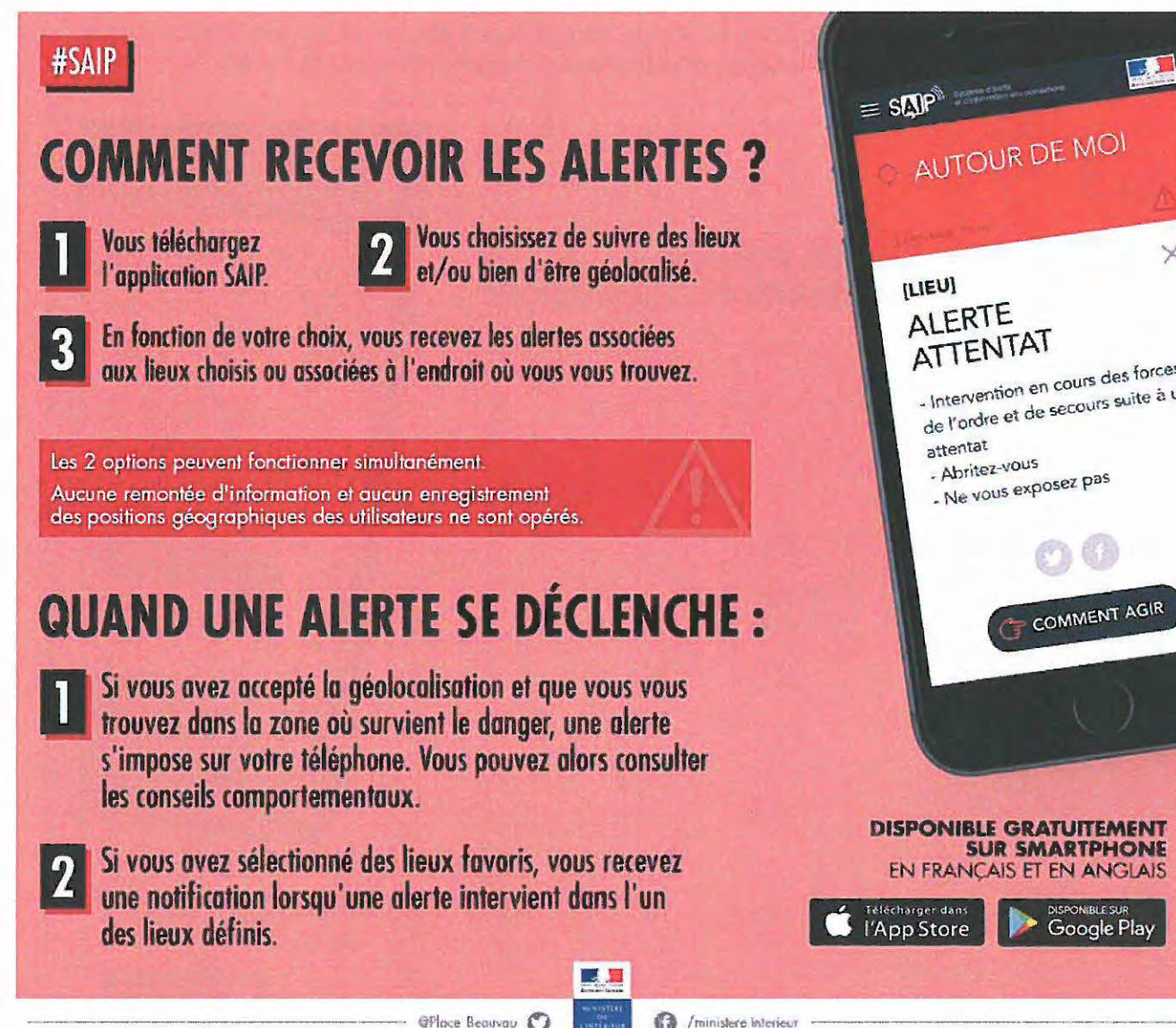
@Place_Beauvau | /ministere.interieur

Comment recevoir les alertes ?

Pour recevoir des alertes dans une zone où un risque vient d'être détecté par les autorités, l'utilisateur accepte d'être « géolocalisé ». L'application offre en retour la garantie qu'aucune remontée de position géographique ou d'identité d'information n'est opérée à partir du téléphone.

L'application permet également à l'utilisateur de recevoir des notifications d'alertes qui se déclencheraient dans une zone autre que celle où il se trouve. Il est ainsi possible d'enregistrer sur l'application jusqu'à huit zones géographiques différentes (codes postaux, communes) afin d'être informé en cas d'alerte dans l'une de ces zones.

Outre ces messages d'alerte, l'application délivre également les conseils comportementaux et consignes à respecter en fonction de la nature de l'alerte et de la zone dans laquelle l'utilisateur se trouve. Dans un objectif de prévention, des informations d'ordre comportemental sont également disponibles sur l'application, hors alerte.



#SAIP

COMMENT RECEVOIR LES ALERTES ?

- 1 Vous téléchargez l'application SAIP.
- 2 Vous choisissez de suivre des lieux et/ou bien d'être géolocalisé.
- 3 En fonction de votre choix, vous recevez les alertes associées aux lieux choisis ou associées à l'endroit où vous vous trouvez.

Les 2 options peuvent fonctionner simultanément.
Aucune remontée d'information et aucun enregistrement des positions géographiques des utilisateurs ne sont opérés.

QUAND UNE ALERTE SE DÉCLENCHE :

- 1 Si vous avez accepté la géolocalisation et que vous vous trouvez dans la zone où survient le danger, une alerte s'impose sur votre téléphone. Vous pouvez alors consulter les conseils comportementaux.
- 2 Si vous avez sélectionné des lieux favoris, vous recevez une notification lorsqu'une alerte intervient dans l'un des lieux définis.

DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR SMARTPHONE EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play

@Place_Beauvau | /ministere.interieur

Qui émet les alertes ? Les alertes sont émises par les services de la sécurité civile sous validation des autorités du ministère de l'Intérieur (Préfets de département et de région, centre opérationnel de gestion interministérielle des crises). L'alerte est un message gouvernemental digne de confiance.

Comment télécharger l'application SAIP ?

L'application est disponible pour IOS et Android. Vous pouvez la télécharger en saisissant le terme "SAIP" dans l'APP store ou dans Google Play

Pour l'APP store : <https://itunes.apple.com/fr/app/saip/id1116703676?mt=8>

Pour Google play : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.deveryware.saip&hl=fr>